

Le bocage du sillon de Bretagne (25)



Château de la Groulais à Blain au bord du canal de Nantes à Brest.

Véritable territoire de passage, cette unité paysagère se caractérise par une succession d'infrastructures qui marquent fortement ce plateau aux ambiances profondément rurales. Le réseau bocager, encore dense dans bien des secteurs de l'unité, se distend à l'approche des grands axes Nantes-Rennes (à l'est de l'unité) et Nantes-Vannes qui s'appuie sur le revers du sillon de Bretagne. Au nord, la présence du canal de Nantes à Brest concentre les eaux d'un vaste bassin hydrographique qui dessine de nombreuses petites vallées encaissées dans le plateau. C'est un plateau bocager, légèrement incliné vers le nord est où l'eau a sculpté de petits vallons fermés.

La proximité des axes de circulation et de l'agglomération nantaise au sud rend plus complexe la lecture du paysage. La maille bocagère se modifie, notamment lorsqu'elle est entremêlée dans la trame urbaine qui suit les axes de circulation, ou les zones d'activités. Les pylônes électriques qui convergent vers la centrale de Cordemais ou les éoliennes sont des repères visuels marquant.

Pour en savoir plus sur l'unité dans son contexte régional

Les représentations culturelles des paysages de « pays profonds », paysages ruraux (lien vers article représentations culturelles régionales)

La famille de paysage : [Paysages de plateaux bocagers mixtes](#)



1- Alternance de boisement et trame bocagère ponctuée de conifères - Notre Dame des Landes
Ce cliché montre particulièrement bien la structure bocagère de l'unité et surtout la variété d'essences dans les haies.



2- Canal de Nantes à Brest – Blain
Ce cliché donne un aperçu de la structure du paysage linéaire du canal de Nantes à Brest avec ses chemins de halage et ses alignements d'arbre de haut jet remarquables et ses quais



3- Habitat diffus et infrastructures présents en zone rurale - Fay de Bretagne
Sur cette vue se distinguent particulièrement l'effet marquant des lignes électriques dans le paysage ainsi que les hameaux souvent accompagnés de plantations relativement récentes de conifères

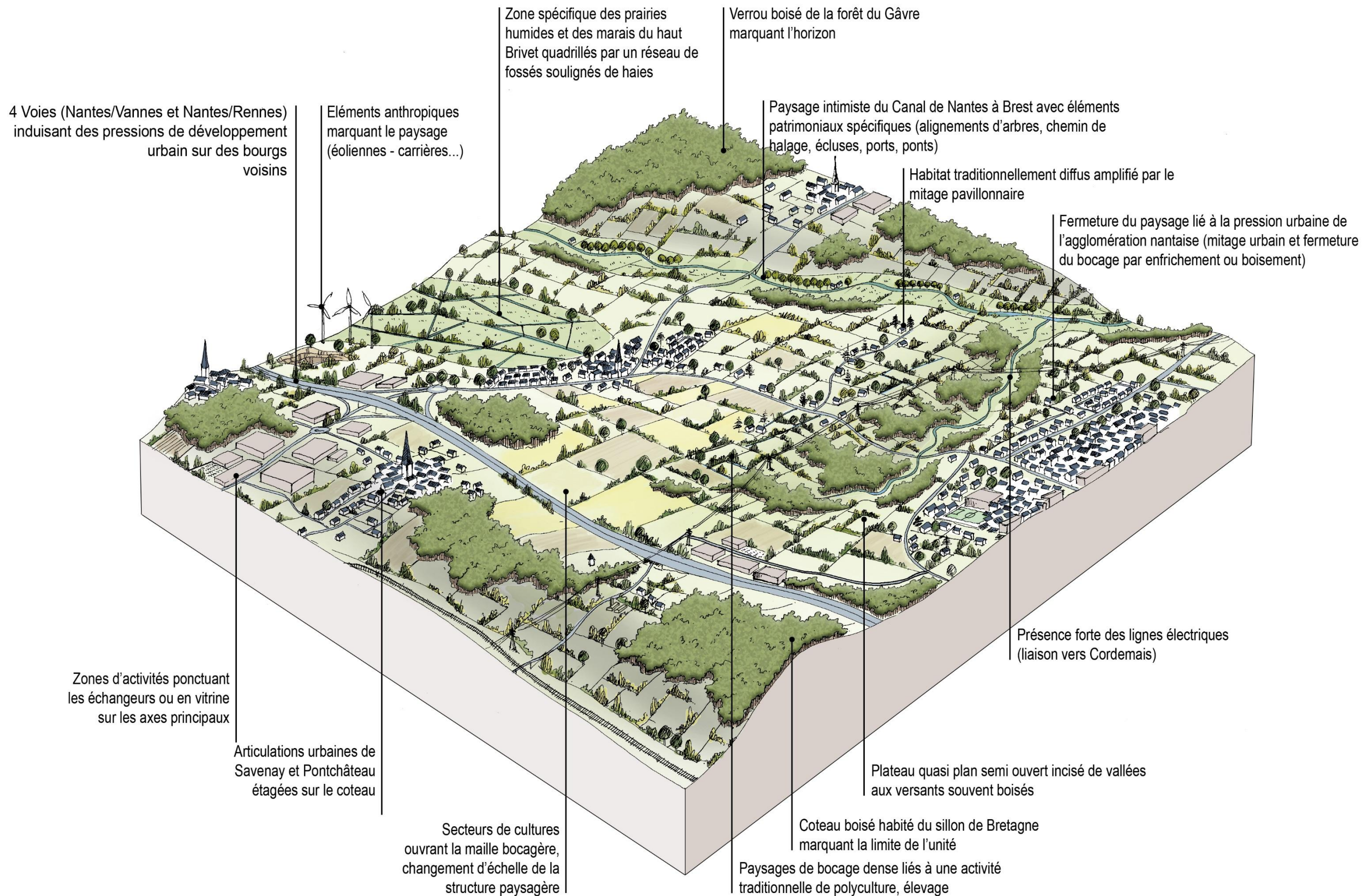


4- Ambiance de bourg à la Chevaleraie
Ce cliché montre la structure classique des centres bourgs de l'unité avec une prédominance de la voie routière dans l'espace public.

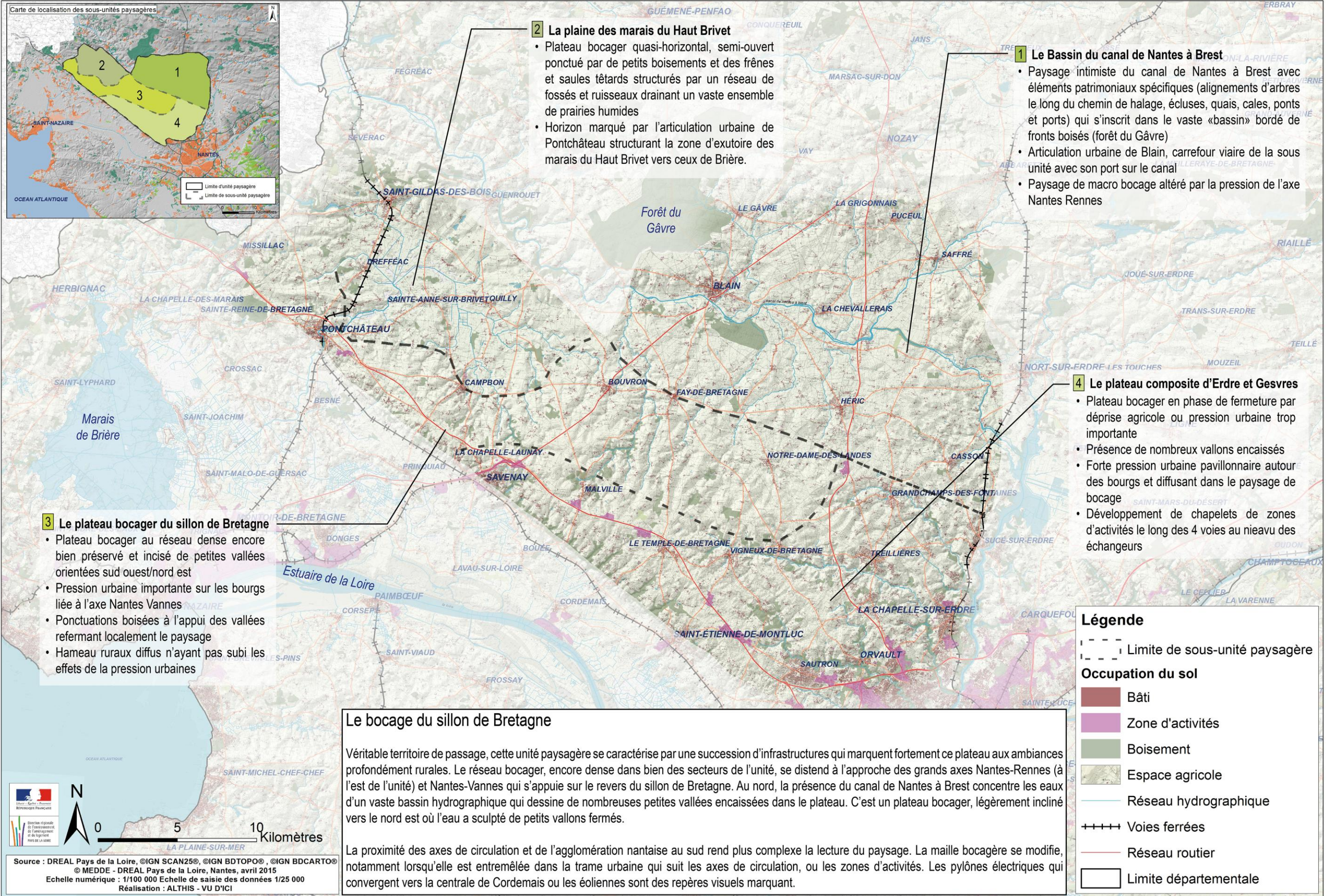
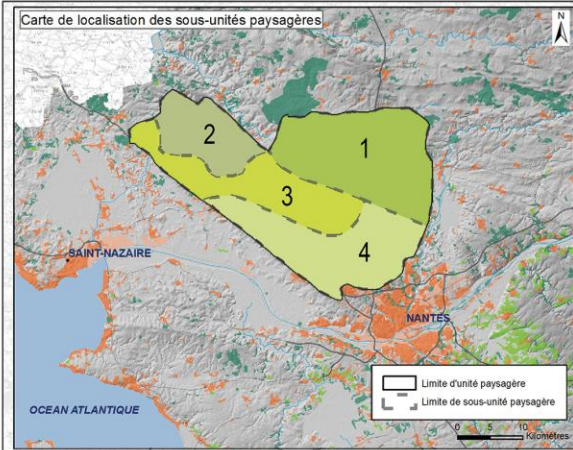


5- Etalement urbain linéaire à l'entrée de bourg de Bouvron
Cette vue montre le paysage typique des entrées de ville du secteur où s'étirent les clôtures variées et les arbres ornementaux masquant partiellement un pavillon au centre de la parcelle

Bloc-diagramme de l'unité paysagère du bocage du sillon de Bretagne (25)



Carte de l'unité paysagère du bocage du sillon de Bretagne (25)



2 La plaine des marais du Haut Brivet

- Plateau bocager quasi-horizontale, semi-ouvert ponctué par de petits boisements et des frênes et saules têtards structurés par un réseau de fossés et ruisseaux drainant un vaste ensemble de prairies humides
- Horizon marqué par l'articulation urbaine de Pontchâteau structurant la zone d'exutoire des marais du Haut Brivet vers ceux de Brière.

1 Le Bassin du canal de Nantes à Brest

- Paysage intimiste du canal de Nantes à Brest avec éléments patrimoniaux spécifiques (alignements d'arbres le long du chemin de halage, écluses, quais, cales, ponts et ports) qui s'inscrit dans le vaste «bassin» bordé de fronts boisés (forêt du Gâvre)
- Articulation urbaine de Blain, carrefour viarie de la sous unité avec son port sur le canal
- Paysage de macro bocage altéré par la pression de l'axe Nantes Rennes

3 Le plateau bocager du sillon de Bretagne

- Plateau bocager au réseau dense encore bien préservé et incisé de petites vallées orientées sud ouest/nord est
- Pression urbaine importante sur les bourgs liée à l'axe Nantes Vannes
- Ponctuations boisées à l'appui des vallées refermant localement le paysage
- Hameau ruraux diffus n'ayant pas subi les effets de la pression urbaines

4 Le plateau composite d'Erdre et Gesvres

- Plateau bocager en phase de fermeture par déprise agricole ou pression urbaine trop importante
- Présence de nombreux vallons encaissés
- Forte pression urbaine pavillonnaire autour des bourgs et diffusant dans le paysage de bocage
- Développement de chapelets de zones d'activités le long des 4 voies au niveau des échangeurs

Le bocage du sillon de Bretagne

Véritable territoire de passage, cette unité paysagère se caractérise par une succession d'infrastructures qui marquent fortement ce plateau aux ambiances profondément rurales. Le réseau bocager, encore dense dans bien des secteurs de l'unité, se distend à l'approche des grands axes Nantes-Rennes (à l'est de l'unité) et Nantes-Vannes qui s'appuie sur le revers du sillon de Bretagne. Au nord, la présence du canal de Nantes à Brest concentre les eaux d'un vaste bassin hydrographique qui dessine de nombreuses petites vallées encaissées dans le plateau. C'est un plateau bocager, légèrement incliné vers le nord est où l'eau a sculpté de petits vallons fermés.

La proximité des axes de circulation et de l'agglomération nantaise au sud rend plus complexe la lecture du paysage. La maille bocagère se modifie, notamment lorsqu'elle est entremêlée dans la trame urbaine qui suit les axes de circulation, ou les zones d'activités. Les pylônes électriques qui convergent vers la centrale de Cordemais ou les éoliennes sont des repères visuels marquant.

Légende

- Limite de sous-unité paysagère
- Occupation du sol
- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- ++++ Voies ferrées
- Réseau routier
- Limite départementale



Source : DREAL Pays de la Loire, ©IGN SCAN25®, ©IGN BDTOPO®, ©IGN BDCARTO®
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, avril 2015
 Echelle numérique : 1/100 000 Echelle de saisie des données 1/25 000
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

1. Les limites et continuités paysagères

L'unité est clairement délimitée par des vallées dont les coteaux donnent l'impression que ce plateau est véritablement suspendu au-dessus de l'estuaire de La Loire en descendant vers le canal de Nantes à Brest. Cette unité paysagère s'articule entre deux éléments forts du paysage :

- « au sud-Ouest, le sillon de Bretagne qui, comme un trait tracé à la règle, dessine l'horizon de l'estuaire ligérien et des marais de Brière et au Nord, le val d'Isac et le canal de Nantes à Brest qui jouent sur des successions d'ambiances rivulaires subtiles. »

Ainsi au nord, le val d'Isac, avec sa vallée encaissée, se démarque notamment par son coteau souligné par la lisière forestière du Gâvre. Plus au nord, la limite est moins nette et l'on observe plus une transition paysagère assez rapide vers l'unité des marches de Bretagne occidentales.



UP12LIM-Isaca: Val d'Isac avec l'horizon boisé de la forêt du Gâvre (Guenrouët)

Au sud-ouest, la limite est clairement constituée par le Coteau du sillon de Bretagne qui ouvre de larges panoramas en belvédère sur les paysages de la Loire estuarienne. C'est d'ailleurs sur la crête de sillon de Bretagne que l'on apprécie le mieux la dissymétrie de son profil (coteau abrupt face à la Loire et plateau faiblement inclinée vers le val d'Isac)



UP12lim-sillonA:Le coteau urbanisé boisé du Sillon de Bretagne (Cordemais)

Au sud, la limite est constituée par la frange urbaine de l'agglomération Nantaise. Là, la diffusion urbaine qui a souvent dilaté les bourgs et les hameaux rend la limite parfois peu lisible.



UP12lim-Frange Nantes: Franges urbaines de l'agglomération nantaise (St Herblain)

A l'est, l'unité est limitée par les coteaux de l'Erdre.

Correspondance avec les atlas de paysages précédents

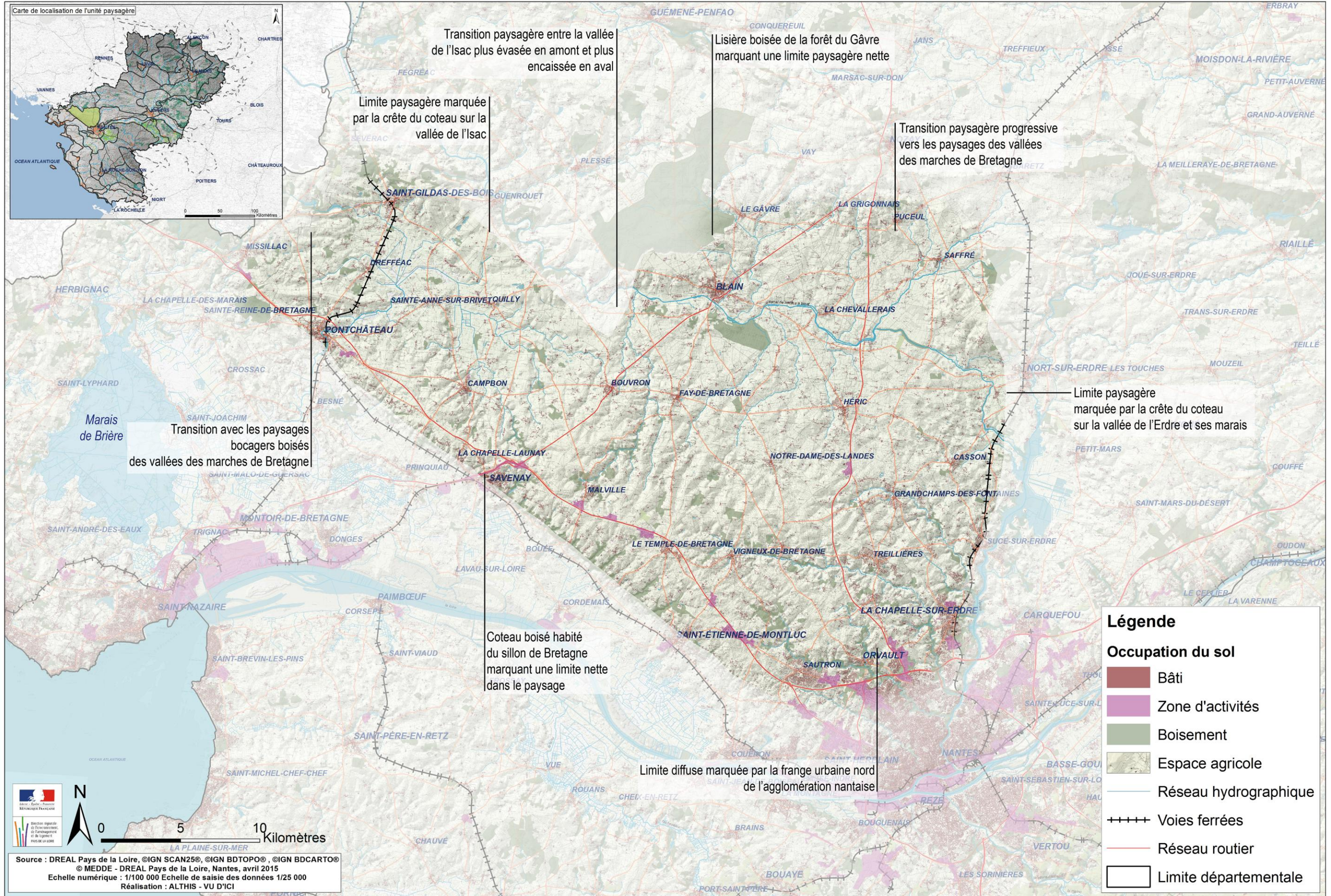
L'unité du bocage du Sillon de Bretagne correspond à l'unité du bocage suspendu du Sillon de Bretagne dans l'Atlas de Paysages de Loire Atlantique.

La modification du nom répond à la logique retenue dans l'atlas de paysages de la Région des Pays-de-La-Loire qui a pour ambition en termes de dénomination d'associer un mot décrivant le type de paysage (bocage, plateau, vallée....) et un mot décrivant la localisation (Anjou Maine, Vendée, Haut-Anjou ...).

Pour en savoir plus sur la cohérence avec les atlas de paysages antécédents ou voisins

Lien vers l'Atlas des paysages de Loire-Atlantique 2010 <http://www.paysages.loire-atlantique.gouv.fr/>

Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère du bocage du sillon de Bretagne (25)

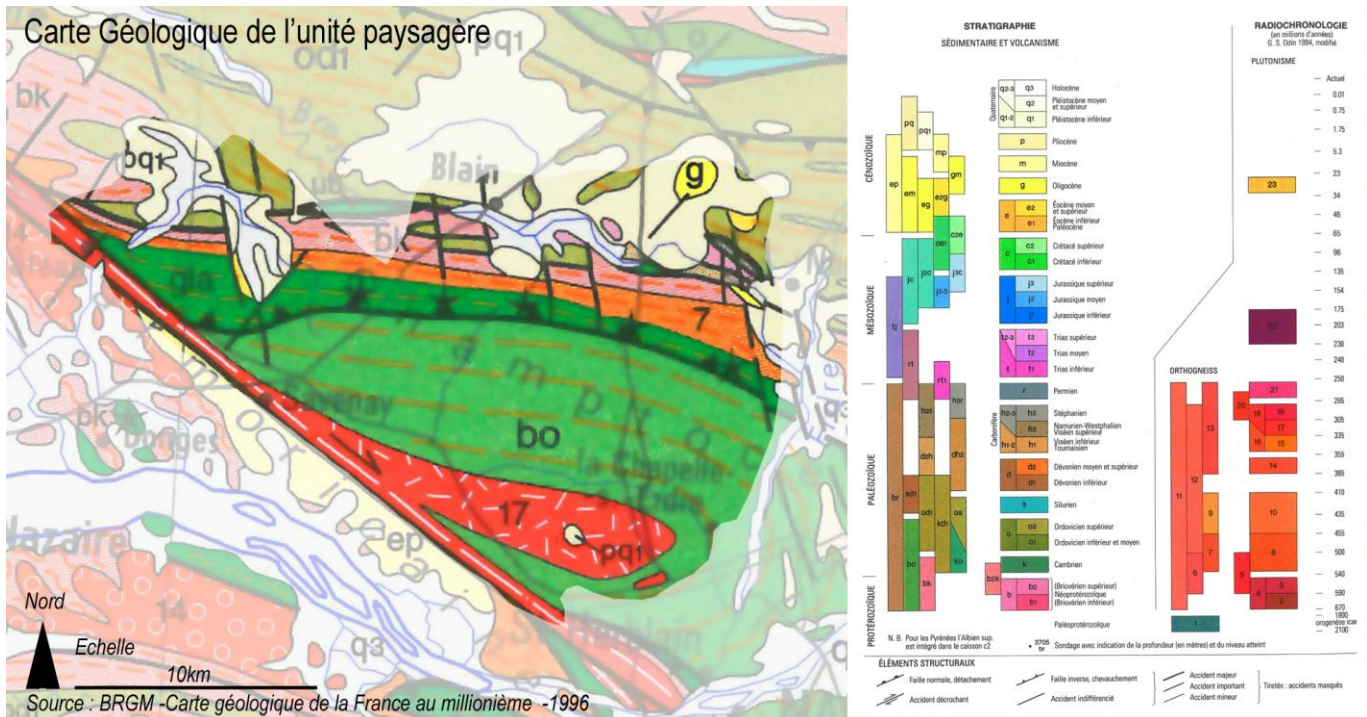


2. Les caractères du bocage du sillon de Bretagne

Sources : *l'Atlas des paysages de Loire-Atlantique 2010* <http://www.paysages.loire-atlantique.gouv.fr/>

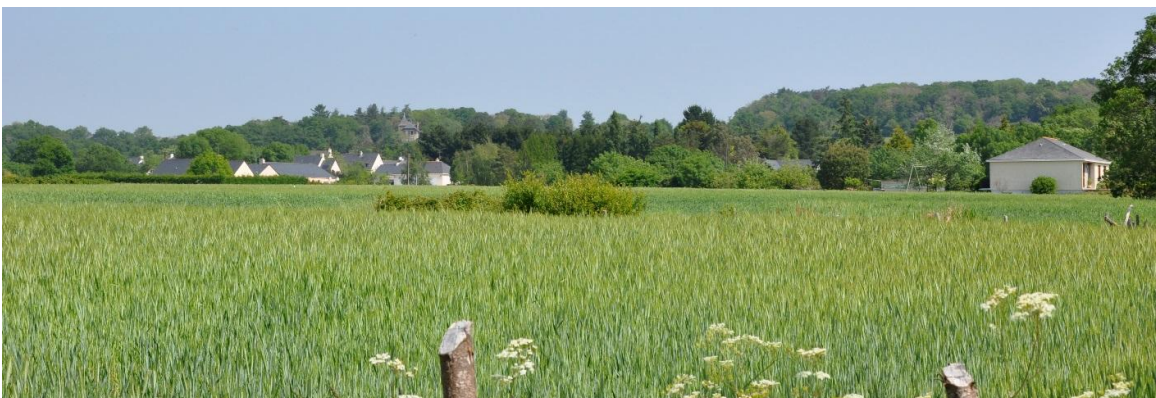
2.1 Un axe géologique fondateur : le sillon de Bretagne

L'ensemble du territoire de l'unité s'inscrit dans un ensemble géologique beaucoup plus vaste qui formait à l'époque hercynienne (-400 à -250 millions d'années) la chaîne montagneuse armoricaine (vaste zone de plissements orientés nord-ouest /sud-est de la pointe de la Bretagne au sud de la Vendée en passant par Nantes). La pénéplation mit à nu ces plis qui ont rejoué bien plus tard (-150 à -100 millions d'années) à l'époque de la formation de l'Atlantique et des Alpes qui ont provoqué des cassures et des failles dans le vieux socle en faisant basculer des morceaux suivant les directions des anciens plis (direction varisque).



UP25-Géol I: Carte géologique de l'unité paysagère du bocage du sillon de Bretagne

Les érosions du quaternaire ont ensuite déterminé les principaux reliefs d'aujourd'hui. Ainsi, la double faille du sillon de Bretagne se lit aujourd'hui depuis la Loire comme un coteau net et linéaire dans la direction nord-ouest /sud-est. L'autre versant du sillon se traduit lui par un plateau faiblement incliné vers la faille nord du sillon qui a infléchi et dessiné le cours de l'Isac et plus tard du canal de Nantes à Brest. L'unité présente un paysage de plateau cristallin entaillé au sud par la faille du Sillon de Bretagne.



UP12-1sillon: Coteau matérialisant dans le paysage les failles géologiques du Sillon de Bretagne (St Etienne-de-Montluc)

2.2 Un relief peu mouvementé avec des vallées plus encaissées, qui animent les vues, au sud

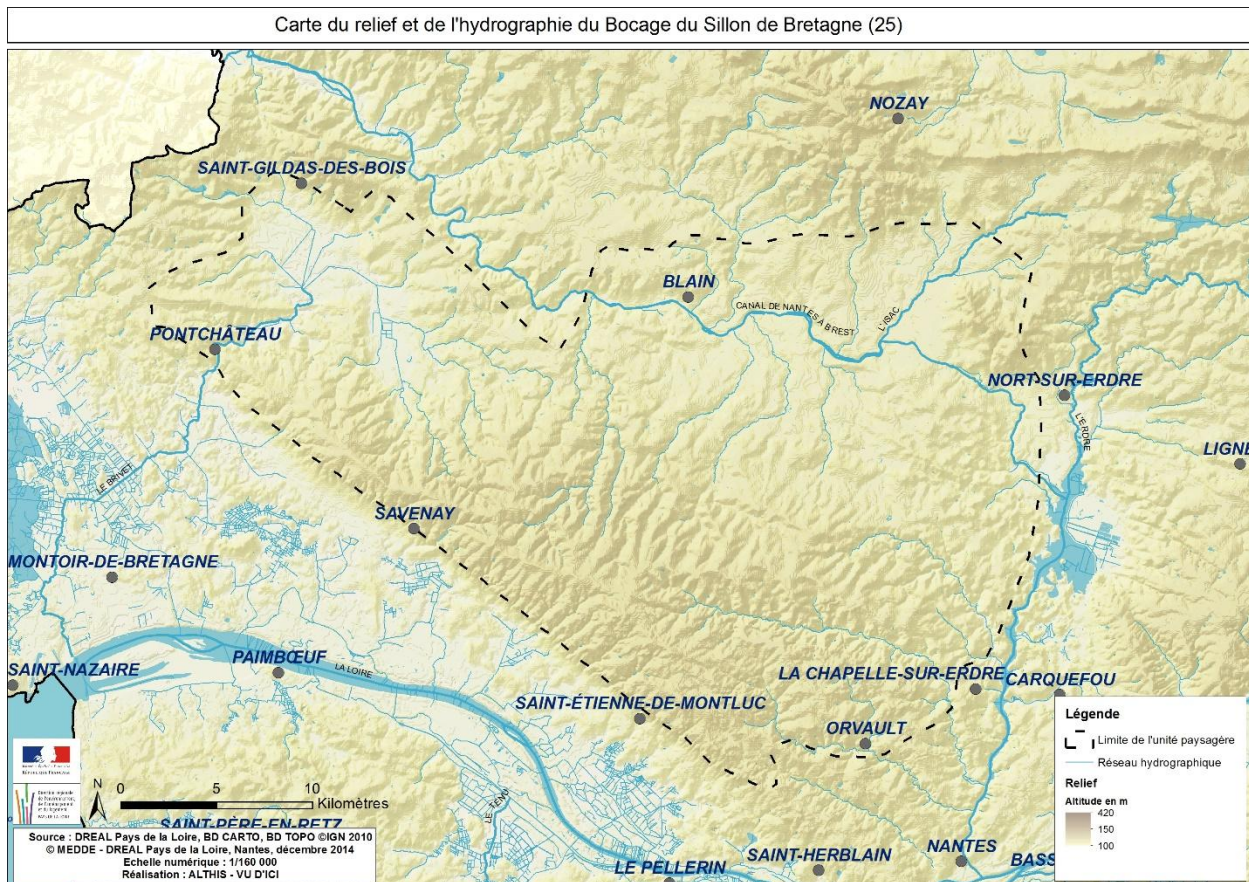


IMAGE UP12 A : Carte du relief de l'unité paysagère



L'unité se caractérise par un vaste plateau faiblement incliné vers le val d'Isac au nord-est, où les cours d'eau ont creusé des vallées plus ou moins encaissées (phénomène de modelé en creux). Cela se traduit dans le paysage par des effets de surprise lié à des jeux de pentes plus accentués à l'approche des vallées qui referment ponctuellement le paysage sur des espaces plus intimistes.

Deux espaces en forme de vaste cuvette (ou bassin très évasé) se dégagent au niveau des marais du Haut Brivet et de la vallée de l'Isac. Les ruisseaux de Gesvres et du Cens creusent quant à eux une vallée plus encaissée (par rapport aux autres vallées de l'unité) et dans une direction est/ouest qui dénote.

IMAGE (droite) UP12-2Choiseau: Vallon du Choiseau à Vigneux de Bretagne

2.3 Un réseau bocager encore bien préservé par endroits



IMAGE (Haut) UP12-3 Bocage: Ambiance du paysage de bocage



La dynamique de perception de cette unité paysagère, mais aussi une certaine monotonie peut-être, vient de la présence d'un bocage encore dense par endroits (Il a notamment été protégé par le projet d'aéroport qui a limité la spéculation foncière et la diffusion urbaine depuis deux décennies sur ce secteur).

IMAGE (gauche) UP12-4têtard: Silhouette singulière des haies avec des chênes conduits en têtards

On lit encore facilement la structuration des haies sur talus longeant des fossés qui drainent l'eau sur les versants des vallons. Principalement composé de chênes mais aussi dans les zones les plus humides de frênes, d'aulnes et saules, ce bocage se distingue par une gestion encore très pratiquée des arbres en têtards. Dans les zones les plus denses, on retrouve le paysage typique de petites prairies bocagères où les vaches paissent en troupeau s'abritant sous les haies par temps chaud ou de pluie. Sur les zones les plus planes, la trame bocagère est beaucoup moins dense et s'ouvre sur de larges cultures. L'unité se caractérise par un bocage semi-ouvert cadré par d'importants verrous boisés.



IMAGE (Haut): UP12textvégétx : Diversité de des trames boisées et bocagères

2.4 Un paysage marqué par les infrastructures et la diffusion urbaine

L'empreinte de l'activité métallurgique

L'activité métallurgique à Blain débute dès la préhistoire. À l'Antiquité, le secteur métallurgique se développe. Le territoire est traversé de nombreuses voies romaines attestant l'importance de l'agglomération de Blain. L'unité évolue sous les influences franques et bretonnes.

Au Moyen Age, avec la mise en place des Marches de Bretagne, on assiste à la création d'une ceinture de places fortes qui gardent les frontières entre la France et la Bretagne, à laquelle participe le château de Blain.

Dès le XIV-XVIIème siècle, le territoire est déjà fortement marqué par des voies commerciales importantes.

L'impact du canal de Nantes à Brest



La première infrastructure majeure qui marqua l'unité est certainement le canal de Nantes à Brest. L'idée d'un grand canal reliant la Loire à toute la Bretagne intérieure naît en 1746 de l'idée du comte de Kersauson qui écrira dans son Mémoire sur la canalisation de la Province :

"L'ouverture de ce canal réveillera l'industrie de toute la partie haute de la Bretagne... Cette nouvelle voie ouverte permettra de rendre à l'agriculture une multitude de bras, dont elle est privée par le nombre si considérable d'hommes nécessaires à la conduite des chariots et voitures de roulage.(...) A chaque commencement de guerre, la France pourra promptement augmenter le nombre de ses vaisseaux, et les armer tous d'une façon avantageuse."

Cet axe est aujourd'hui un vecteur important de tourisme et de loisirs sur le territoire.

IMAGE (gauche) UP12-5canal: Canal de Nantes à Brest à Guenrouët

L'impact des deux axes de desserte principaux : Nantes/Rennes (RN 137) et Nantes/Vannes (RN 165)



IMAGE (Haut) UP12-6 4voies: Axe Nantes Rennes, un couloir de circulation majeur.

L'unité est cadrée et fédérée par deux principaux axes routiers à 4 Voies (Nantes/Vannes et Nantes/Rennes) qui induisent des pressions très lisibles sur le paysage:

- Une ouverture du paysage liée à des remembrements datant souvent de l'époque de création des voies ;
- Un développement urbain induit sur des bourgs voisins ;
- Un déploiement des vitrines d'activités (souvent peu qualifiées) le long de l'axe et aux principaux échangeurs, donnant un effet de boîtes successives ;
- les cordons boisés qui se développent sur les délaissés le long de l'axe routier qui composent progressivement un « tunnel vert ».

La densité du réseau d'infrastructures est forte. Sur le bocage se déploie aussi les pylônes de lignes haute-tension venant de Cordemais ainsi que le signal du parc éolien de Campbon.

2.5 Un paysage de transition architecturale entre Sud Bretagne et Nord Loire

Véritable carrefour entre la Brière, la Bretagne, l'agglomération nantaise et le pays d'Ancenis, le territoire mélange les styles architecturaux. Les matériaux traditionnels de construction sont ceux du sillon de Bretagne: Granit, gneiss et grès avec des enduits sablés ou des torchis qui rehaussent les teintes sombres de leur couleur ocre. L'ardoise des toitures est soulignée de liserés orangés de briques.

L'unité est représentative de l'habitat breton style pays de la Mée (association de schistes et ardoises sombres qui confère au bâti en longère sobre avec un aspect sévère rappelant le pays de Rennes), mais subit fortement au sud les influences du pays nantais.



3-UP12-p842 Moulin tour, typique du bocage du Sillon de Bretagne et habitat rural de type longère avec son puits et son four à pain caractéristique du style du Pays de la Mée

Parmi les éléments de patrimoine remarquable, nous pouvons noter le Château de Blain (XIII-XIV^e siècle) ainsi que le château de la Bretonnière à Vigneux (XVI^e).

2.6 Des bourgs de plateau ou de crêtes sous pression urbaine

Qu'ils soient implantés sur un plateau ou une crête, de nombreux bourgs se développent en étoile, à l'exemple de Campbon, bourg de crêtes, qui a connu un développement en étoile à partir d'un bourg structuré autour du « tour d'Église » et de la trame automobile.

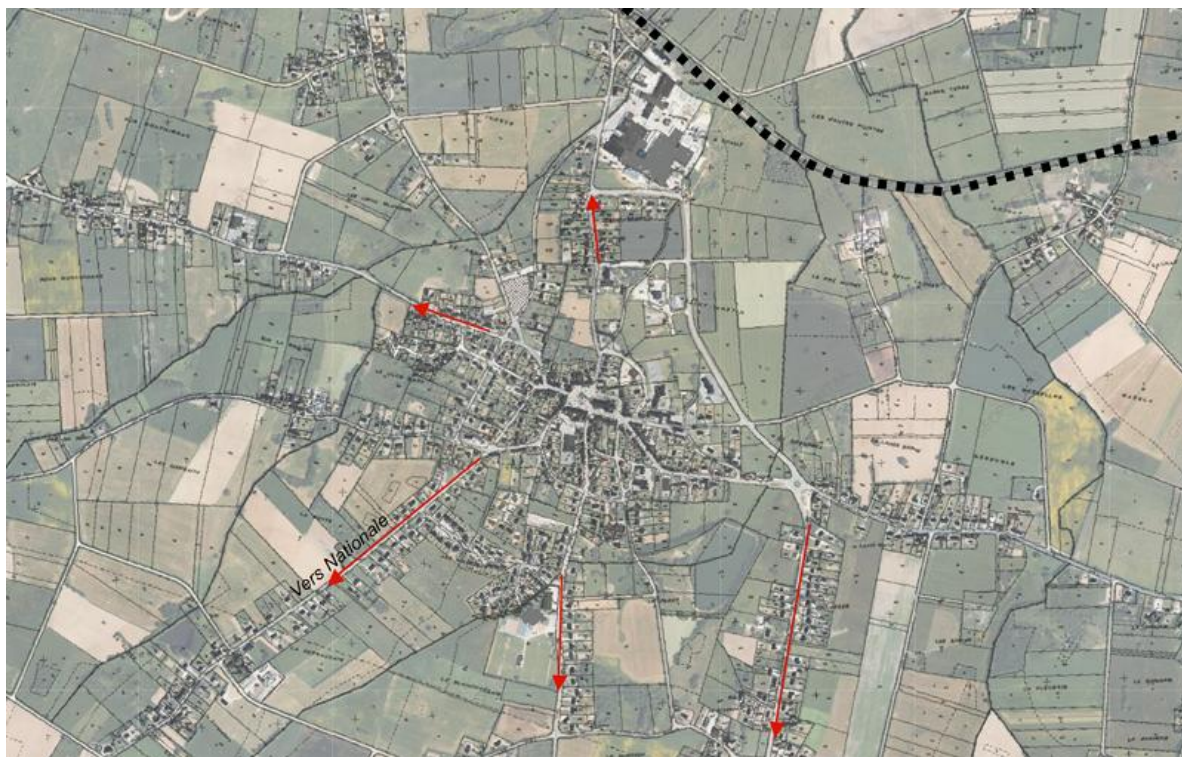


IMAGE 5 : Campbon

L'espace rural est fortement mité. L'habitat traditionnel diffus est conforté par des constructions récentes liées à la pression urbaine (mitage pavillonnaire), parfois même dans des secteurs très éloignés des bourgs anciens, comme ici à Dréfféac (Branducas).



IMAGE 6: Dréfféac (Branducas)

L'unité est profondément marquée au sud par la proximité de l'agglomération nantaise qui induit une pression urbaine importante sur les bourgs les plus proches de l'agglomération et des échangeurs routiers. Les échangeurs de l'axe Nantes Rennes étant plus éloignés les uns des autres, la perception de ce phénomène semble moins forte d'autant que cet axe s'inscrit dans un couloir végétal. Cela se traduit à la fois par de l'étalement urbain linéaire, de la diffusion urbaine à l'appui des hameaux ruraux ou l'extension des bourgs par des quartiers pavillonnaires. On notera également le rôle particulier d'articulations urbaines que jouent les communes de :

- Pontchâteau, véritable charnière entre les marais du haut et du bas Brivet,
- Savenay, porte d'entrée sur la Brière et la presqu'île guérandaise et
- Blain, au nord de l'unité, à la fois carrefour routier et étape sur le parcours du canal de Nantes à Brest.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PATRIMOINE BATI ET NATUREL

Rubrique patrimoine :

- **Lien vers le chapitre 15-20-10 les paysages institutionnalisés**
- **Patrimoine naturel sur le site de la DREAL - Base communale :** <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique5>
- **Patrimoine site et paysages sur le site de la DREAL - Base communale :** <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique6>

Cette page permet aussi d'accéder aux deux sites suivants :

- [l'Atlas des Patrimoines du Ministère de la Culture](#)
- [les Bases Architecture et Patrimoine du Ministère de la Culture](#)

Rubrique Trame verte et bleue :

Lien vers le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) des Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-a1761.html>

3. Les sous-unités paysagères du bocage du sillon de Bretagne

Cette unité paysagère qui se caractérise par un plateau quasi-plan s'appuyant sur le sillon de Bretagne trouve des variations dans :

- la topographie avec des vallées parfois plus incisées (Gesvres, Chézine)
- des bassins suspendus qui se distinguent par un bocage structuré par des fossés et des zones inondables (marais du haut Brivet, abords du canal de Nantes à Brest)
- une pression urbaine plus importante à l'approche de l'agglomération nantaise au sud et des 4 voies à l'ouest et à l'est. A contrario le secteur préservé pour la mise en place de la future zone aéroportuaire a été épargné par les effets de la pression urbaine.

L'ensemble de ces critères permet de distinguer quatre sous-unités paysagères:

- Le bassin du canal de Nantes à Brest
- La plaine du marais du Haut-Brivet
- Le plateau bocager du Sillon de Bretagne
- Le plateau composite d'Erdre et Gesvres

Lien vers la carte de l'unité paysagère du bocage du Sillon de Bretagne présentant un encart de localisation des sous-unités paysagères

3.1 Le bassin du canal de Nantes à Brest



IMAGE haut SSUP12A1 canal Paysages linéaires et quais du canal de Nantes à Brest (Blain)

Vaste cuvette centrée sur le canal de Nantes à Brest, cette sous-unité est marquée par un bocage semi-ouvert ouvrant parfois de profondes perspectives finissant souvent sur un horizon boisé. Le paysage de cette sous-unité est résolument rural que l'on retrouve dans les petits hameaux isolés dans le bocage. Les clochers des bourgs jouent un rôle de repère important dans ce paysage. C'est notamment le cas de Blain qui se distingue par son port important sur le canal qui fait face à un imposant château adossé d'un parc boisé. Le canal se distingue lui par les alignements d'arbres de haut jet (platanes, chênes, peupliers, tilleuls), de peupliers ou plus ponctuellement de conifères le long du chemin de halage. Axe de loisirs par excellence le canal, que l'on l'emprunte à pieds à vélo ou en péniche, est un axe de découverte lent du paysage.

IMAGE gauche SSUP 12A2 Abatibocage Bâti rural traditionnel dans le bocage



L'axe routier Nantes-Rennes (RN 137) qui traverse aussi la sous-unité offre moins de perspectives sur le territoire. Il induit une pression urbaine qui se traduit par un étalement urbain pavillonnaire le long des routes proches des échangeurs.



IMAGE haut SSUP 12A2 route : Paysage de la sous-unité vu depuis l'axe Nantes Rennes

3.2 La plaine du marais du Haut-Brivet



IMAGE haut SSUPB1 Le paysage horizontal du Haut Brivet, succession de prairies inondables dans un bocage semi ouvert

Cette sous-unité est assez originale dans sa configuration dans la mesure où elle constitue un espace de marais plan enclavé dans le plateau. Véritable château d'eau du Brivet, ce paysage se distingue par son horizontalité et son maillage de fossés et canaux important qui structure l'espace. Le frêne prend une part dominante dans les haies et l'absence de sous strate arbustive crée parfois des effets de transparence qui donnent de la profondeur au paysage. Quelques rideaux de peupliers se distinguent de manière un peu plus marquante. C'est peut-être en hiver quand la plaine s'inonde que ce paysage est le plus spectaculaire: le réseau bocager est comme décuplé par son reflet qui quadrille des parcelles de ciel. Comme dans les unités de marais la relation entre les sièges d'exploitation sur les franges de la plaine inondable et les prairies humides est primordiale dans le maintien de l'équilibre de ce paysage.



Sur les pentes douces qui circonscrivent ce marais, on retrouve de petits boisements et des phénomènes de diffusion urbaine en zone rurale à proximité des grands axes (4 voies et liaison Pontchâteau Redon). L'agglomération de Pontchâteau, perchée sur le sillon de Bretagne marque une charnière importante entre ce marais du haut Brivet et le Bas Brivet qui amorce les grands espaces de la Brière. La périphérie du marais est ainsi rurale d'un petit patrimoine vernaculaire important (fours à pain communs, puits, chapelles, calvaires...)

IMAGE gauche SSUPB2 Un patrimoine bâti vernaculaire riche qui s'organise autour du marais (Sainte-Anne-du-Brivet)

3.3 Le plateau bocager du sillon de Bretagne



SSUP12C1 haut: Un paysage de bocage semi-ouvert sur des prairies humides



Cette sous-unité se distingue par un réseau bocager relativement dense, accompagné par un réseau de fossés drainant les pâtures humides.

Ce bocage est ponctuellement refermé par des petits boisements de feuillus parfois assombrés par quelques plantations de pins qui se distinguent nettement.

Cette trame bocagère joue des transparences et des opacités permettant de visualiser les différents plans successifs et donnant ainsi de la profondeur au paysage.

SSUP12C2 (gauche) Jeu de transparence des haies bocagères

Les bourgs, repérés par leur clocher, sont relativement espacés et l'habitat rural est tout aussi diffus. Cela donne parfois une impression de paysage peu habité. Ce constat s'atténue grandement à l'approche de la 4 voies qui frange la sous unité et qui induit une forte pression urbaine notamment sur le revers du coteau du sillon de Bretagne et des deux articulations urbaines de Savenay et Pontchâteau. Elle s'y distingue notamment par leurs importantes zones d'activités qui se développent depuis les échangeurs. Cette sous-unité est également marquée par le repère paysager que constitue le parc éolien de Campbon qui domine le bocage.



SSUP12C2 (droite) Maisons de bourg à Bouvron

3.4 Le plateau composite d'Erdre et Gesvres



SSUP12D1 étalement urbain : Etalement urbain pavillonnaire en zone rurale

SSUP12D2 Bourg Paquelais : Ambiance de coeur de bourg de l'unité (Paquelais)



Cette sous-unité présente des caractères structurants un peu particuliers. Avec ses vallées encaissées de Gèvres et du Cens orientées est ouest, la composition de l'espace change sensiblement. Le bocage se referme face à la pression urbaine importante qui étire les constructions pavillonnaires dans la campagne et par des signes lisibles de déprise agricole. Les prairies deviennent des pâtures à chevaux ou s'enrichissent tout simplement à proximité des principaux bourgs. Les arbres et notamment de nombreux conifères (cyprés, pins, thuyas), plantés en haies ou en isolé, referment les parcelles pavillonnaires sur elles même et se distinguent nettement dans la trame bocagère plus sobre.



SSUP12D3 : lignes électriques : Lignes électriques sur le coteau boisé du Sillon de Bretagne au droit de la centrale de Cordemais

La proximité des deux axes routiers induit également une présence importante de zones d'activités qui bénéficient de ces conditions idéales de desserte et masquent par leur effet de vitrine le paysage rural en arrière. Le coteau du sillon de Bretagne, qui limite la sous-unité au sud, subit d'ailleurs très fortement cette pression. Le faisceau de lignes électriques haute tension qui partent de la centrale de Cordemais traverse cette sous-unité de manière très marquante. L'ensemble donne une véritable impression de paysage composite un peu confus où l'on se repère difficilement. Seules les vallées où les coteaux boisés referment l'espace sur l'axe du cours d'eau, créent des ambiances plus intimes qui contrastent avec celles du plateau.

4. Les dynamiques paysagères

Pour en savoir plus sur la dynamique des paysages à l'échelle régionale :

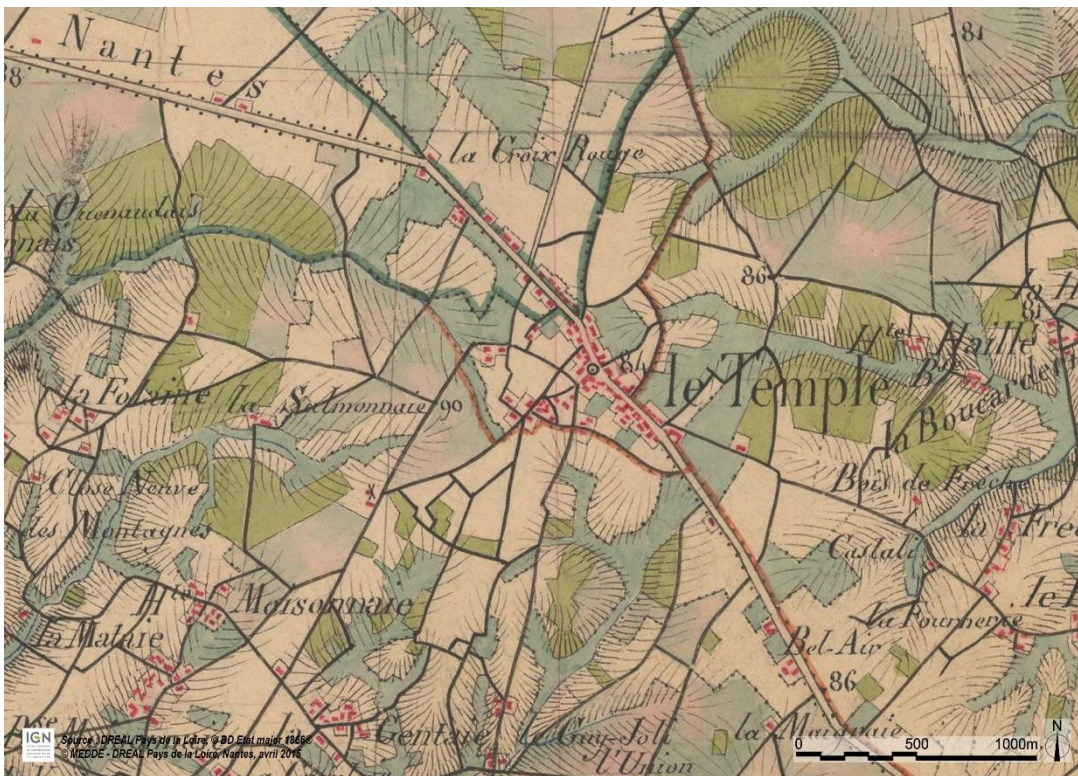
[Lien sur la dynamique régionale](#)

4.1 Exemple d'évolution caractéristique de l'unité sur le secteur du Temple de Bretagne

Dans le cadre de l'analyse des dynamiques paysagères, pour chaque unité paysagère, un secteur particulier est choisi de manière à caractériser, en tant qu'échantillon représentatif de l'unité, une large partie des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Cette analyse s'appuie notamment sur la comparaison des données cartographiques et des photographies aériennes à différentes époques données. Ce zoom est représentatif mais non exhaustif des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Les dynamiques de l'unité qui ne s'illustrent pas à travers cet exemple sont donc détaillées à la suite.

Un village rue dans un bocage de prairies humides

La lecture de la carte d'état-major montre que le bourg ancien du Temple-de-Bretagne s'étire en rue sur l'ancienne route de Nantes Pontchâteau. Il s'inscrit en point haut au cœur d'un réseau bocager dense qui s'implante sur de nombreux petits vallons. L'ensemble des hameaux s'implante de manière groupée et diffuse sur ces petits vallons.

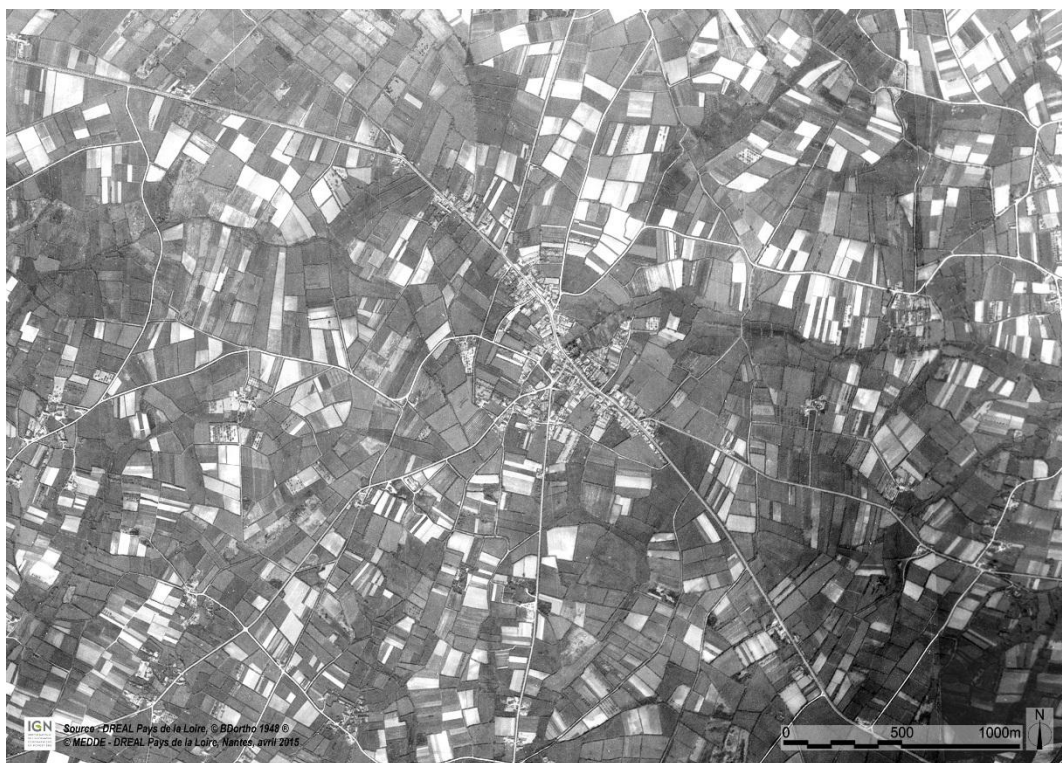


UP02-04-ETAT MAJOR : Le Temple-de-Bretagne – Carte d'état-major (1866)-(SCAN Historique à l'échelle du 1 :40000)

Un développement du bourg en étoile dans un réseau bocager dense

L'orthophoto de 1948 montre un développement du bourg en étoile le long des voies rurales vers le sud. La structure du village se renforce sur l'axe principal. Les parcelles de cultures sont découpées en lanières le long des voies dans une maille bocagère

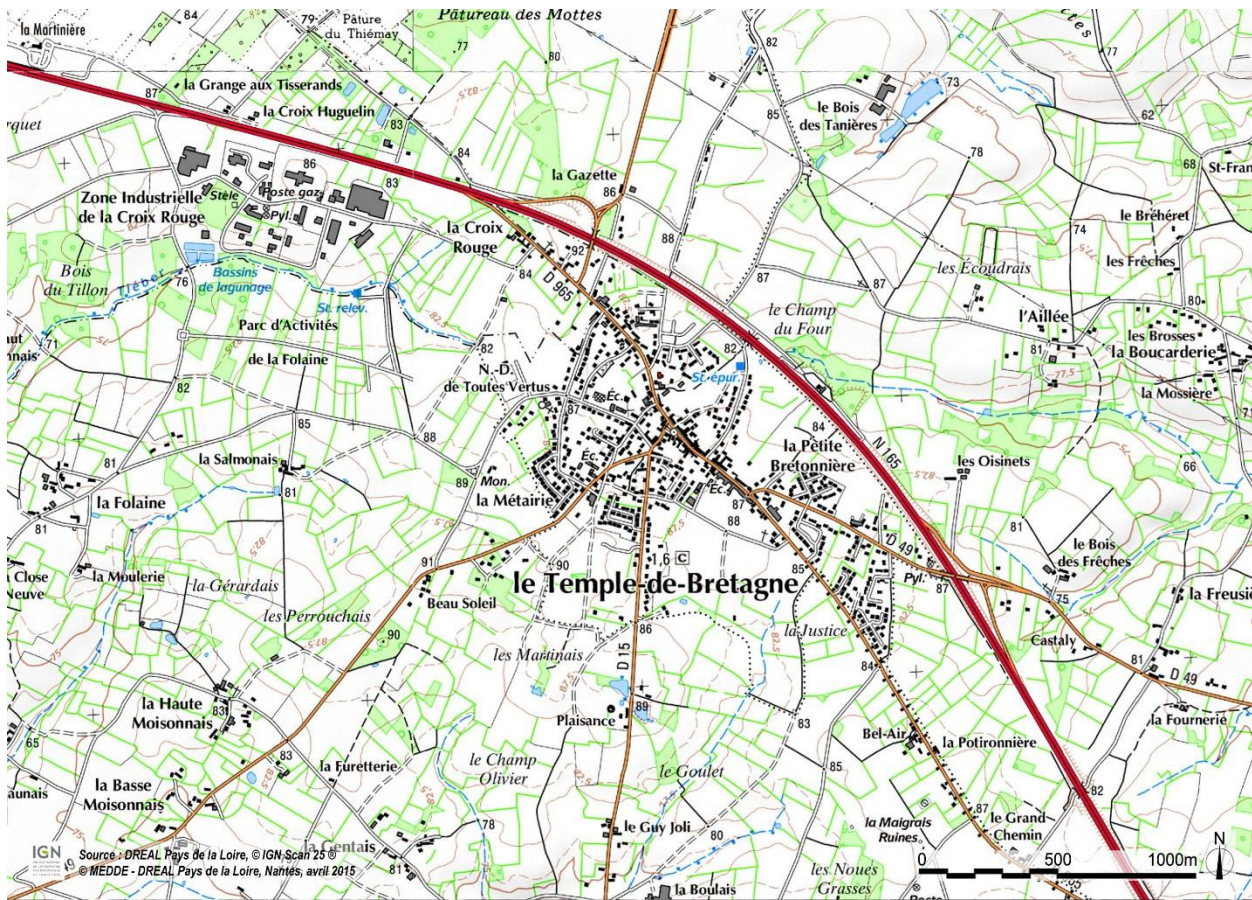
plus large (regroupant 3 à 5 lanières de cultures). Ce bocage de polyculture enchâsse les prairies de pâture qui s'organisent le long des petits vallons. Les hameaux s'épaississent et dans les parcelles bocagères autour on observe souvent la présence de vergers de pommiers extensifs. Il en résulte une composition paysagère riche et complexe qui donne une impression de bocage « labyrinthique».



UP26-03-ORTHO_1958 – Le Temple-de-Bretagne – Orthophoto 1948 - (BD ORTHO Historique 1958)



UP26-02-ORTHO_ Le Temple-de-Bretagne – Orthophoto 2013-- (BD ORTHO)



UP26-01-IGN2013- Carte IGN 2013 du secteur de Le Temple-de-Bretagne (SCAN 25)

Un paysage qui s'urbanise et change d'échelle :

L'orthophoto et la carte IGN de 2013 montrent que la mise en place de la 2x2 voies Nantes Vannes a été l'élément majeur induisant de profondes mutations dans le paysage :

- La réorganisation de la trame parcellaire liée au remembrement consécutif à la création de la voie : cela se traduit par l'ouverture du bocage et la création de plus grandes parcelles (que l'on retrouve au nord de la voie)
- La mise en place de l'échangeur qui autorise un accès rapide aux agglomérations proches (Nantes- Savenay- Pontchâteau) avec pour conséquence le développement pavillonnaire autour du bourg ou dans la campagne et la création de zones d'activités à l'ouest (en vitrine sur la voie)
- L'évitement du bourg que l'on ne traverse plus mais dont on perçoit les arrières (avec ses conséquences certaines sur l'occupation de la rue principale et la viabilité de ses commerces)

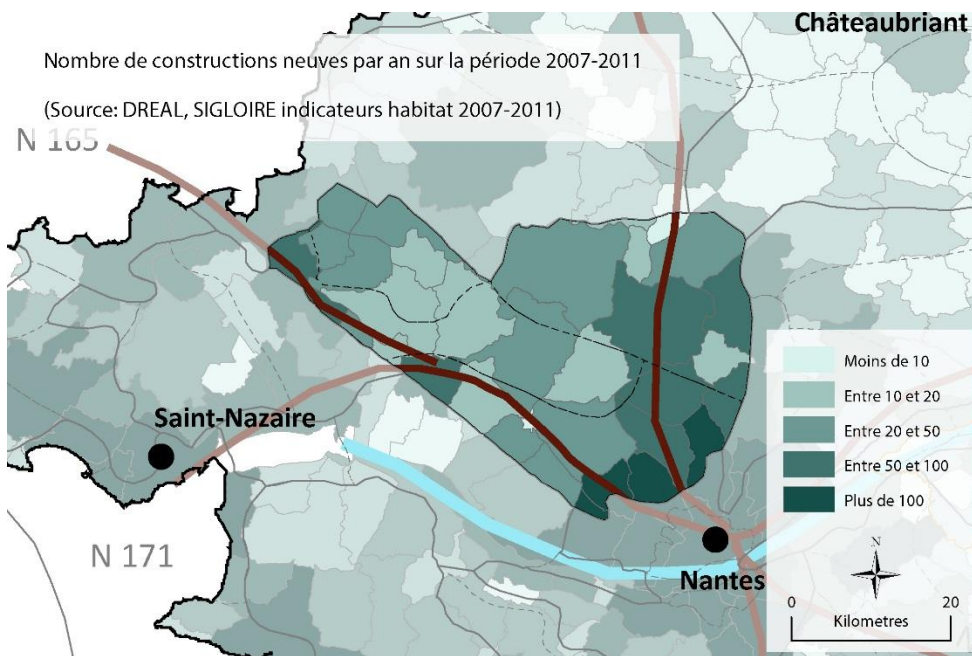
En parallèle, la mécanisation des pratiques agricoles a aussi contribué au rassemblement des parcelles de cultures pour créer des grands champs. Sur les parties hautes à l'appui des routes le bocage change d'échelle et beaucoup de haies disparaissent. Dans les vallons, la trame bocagère semble résister (les prairies humides aux terrains lourds sont plus difficilement valorisables par des cultures). Cependant on observe une fermeture de ce bocage par le boisement ou l'enfrichement de ces parcelles.

4.2 Une fermeture du paysage lié au couple diffusion urbaine et déprise agricole



UP25-40-1-Drefféac – Diffusion urbaine linéaire en zone rurale (Drefféac)

On observe un développement du secteur résidentiel sous forme de mitage ou d'opérations groupées pavillonnaires, et à l'apparition corollaire de dents creuses agricoles évoluant vers des friches (voir du boisement) et une disparition globale des parcelles agricoles proches de l'urbanisation. Ces développements se greffent le plus souvent sur des bourgs, hameaux ou infrastructures routières existants.



UP25-40-DYN L'unité paysagère subit globalement une forte pression à la périphérie des bourgs et aux abords des infrastructures majeures comme la N 165 ou la N 137. (source DREAL, SIGLOIRE indicateurs habitat 2007-2011)

L'unité paysagère subit globalement une forte pression à la périphérie des bourgs et aux abords des infrastructures majeures comme la N 165 ou la N 137. Cette pression est particulièrement forte au Sud-Est, à l'approche de Nantes et s'exprime à travers une diffusion urbaine importante. Le paysage bocager y est déjà fortement déstructuré.

4.3 Vers une banalisation de l'architecture et du paysage urbain

Cette nouvelle urbanisation est souvent peu respectueuse des structures traditionnelles. Ces maisons entourées de jardins et en retrait des voies contrastent fortement avec les groupements de l'habitat traditionnel comme les centres bourgs où les hameaux.

L'intégration architecturale fait souvent défaut. Les opérations n'intègrent pas toujours d'espaces publics de qualité et sont souvent construits à partir des réflexions de circulation automobile. La palette végétale horticole qui prédomine dans le paysage des bourgs est rarement reprise.

La banalisation du paysage est ainsi fortement avancée sur l'unité, notamment au sud : les caractéristiques du paysage rural deviennent de plus en plus difficilement perceptibles.

4.4 Une activité agricole qui subit les pressions urbaines ou les projets d'équipements

La matrice agricole de l'unité a été relativement préservée aux abords de Notre-Dame des Landes compte tenu du projet d'aéroport (dont la planification depuis plusieurs décennies a gelé le développement urbain dans les zones rurales concernées).

Ailleurs, la pression urbaine a eu une incidence forte sur les terres agricoles. L'ouverture des paysages a participé à la « mise à nu » des nouvelles franges urbaines ou de pavillons isolés.



UP25-40-3PavillonAgri Une disparition des haies qui révèle le pavillonnaire diffus dans le paysage (Blain)

Dans l'ensemble, de plus en plus de nouveaux espaces sont arrachés aux terres agricoles, afin de devenir constructibles et ainsi d'accueillir les logements et les activités. À la périphérie des bourgs, la périurbanisation au gré des opportunités foncières isole parfois certaines parcelles agricoles. Ces parcelles se trouvent coupées du reste de l'espace rural et leur surface ne suffit plus pour une exploitation devant être rentable. Ces terrains deviennent ainsi des friches agricoles en attendant qu'une nouvelle fonction leur soit attribuée (le plus souvent elles sont finalement dédiées à leur tour au développement urbain). On assiste ainsi à la disparition progressive des parcelles agricoles proches de l'urbanisation.

4.5 Des infrastructures toujours en expansion et une économie dynamique

Le projet de liaison N137 / N165, qui a pour objectif de mieux desservir le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes induira un très important changement de paysage. Ainsi, la question du positionnement de l'éventuelle liaison structurante Nozay / Savenay au sein de la matrice agricole sera essentielle pour l'évolution des paysages.

Les 2x2 voies sont des vecteurs de diffusion urbaine importants ; à leurs abords, le paysage tend à se banaliser et à perdre ses caractéristiques propres. La N 137 véhicule son propre paysage de « tunnel vert ». De plus ces axes de communication génèrent un développement linéaire du bâti à proximité des échangeurs.



UP25-40-4RN137 : Un traitement paysager des grandes infrastructures qui masque le paysage alentours (RN137 au niveau de Safré)

En recherche d'accessibilité, des activités ainsi que des habitations s'insèrent à proximité des axes routiers, créant des formes linéaires et imposantes ainsi de nouvelles règles d'organisation spatiale en rupture avec les formes traditionnelles.

L'unité a par ailleurs été marquée par la mise en place d'un parc éolien sur le secteur de Campbon.

A plus petite échelle, les voies de transit ou d'accès aux lotissements créent un paysage linéaire propre. Ce sont souvent d'anciennes voies communales dont l'aménagement paysager s'est limité à un élargissement de l'emprise routière accompagné de mobilier de type routier (dispositifs anti-bruit, glissières, lampadaires, merlons qui masquent le paysage) sans intégration paysagère à l'environnement qu'elles traversent.

4.6 Des vitrines économiques qui ne jouent pas toujours la carte de la qualité paysagère



UP25-40-5ZA-Blain : Paysage hétérogène d'une zone d'activités économique (Blain)

Le développement économique se concentre aux abords des principales infrastructures. Les zones d'activités situées le long de l'axe Nantes Vannes ont un impact visuel fort et bénéficient rarement d'un traitement paysager. Le nombre d'implantations se multiplie.

Deux futures zones d'activité sont prévues dans le cadre du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, aux abords immédiats du site ou de l'axe Nantes/Rennes : extension de la zone de Grandchamps en bordure de la N137 et création d'une zone d'activité au lieu-dit La Gazelle (au nord de l'échangeur d'accès à Temple de Bretagne).

Le pays de Pontchâteau / St Gildas des Bois a commencé l'aménagement de zones d'activité aux abords de la N 175.

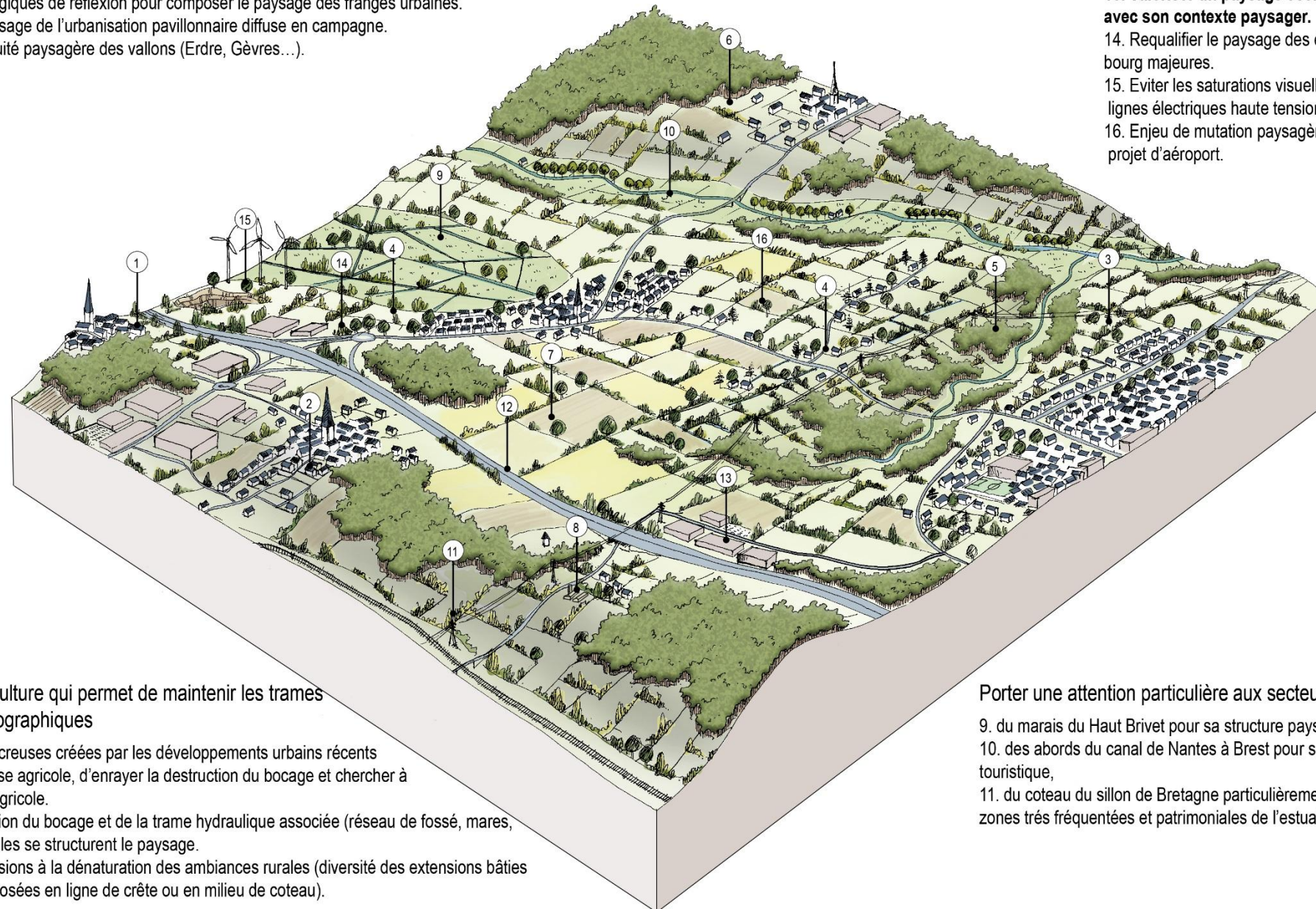
Le paysage actuel des zones d'activités est peu structuré, les activités implantées étant juxtaposées les unes aux autres sans réel travail sur les lisières ou sur l'identité architecturale et urbaine de ces ensembles.

5. Les enjeux de l'unité paysagère

Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère du bocage du sillon de Bretagne (25)

Accompagner la pression urbaine pour préserver la qualité des paysages

1. Trouver une limite cohérente à l'urbanisation pour qualifier le passage du paysage urbain au paysage rural.
2. Composer avec les formes urbaines des bourgs existants.
3. Des secteurs stratégiques de réflexion pour composer le paysage des franges urbaines.
4. Recomposer le paysage de l'urbanisation pavillonnaire diffuse en campagne.
5. Préserver la continuité paysagère des vallons (Erdre, Gèvres...).



Valoriser une agriculture qui permet de maintenir les trames bocagères et hydrographiques

6. Exploiter les dents creuses créées par les développements urbains récents afin de limiter la déprise agricole, d'enrayer la destruction du bocage et chercher à préserver la matrice agricole.
7. Freiner la dégradation du bocage et de la trame hydraulique associée (réseau de fossé, mares, ruisseaux) sur lesquelles se structurent le paysage.
8. Infléchir les propensions à la dénaturation des ambiances rurales (diversité des extensions bâties agricoles souvent exposées en ligne de crête ou en milieu de coteau).

Accompagner les projets d'infrastructures et d'activités économiques

12. Des itinéraires majeurs qui doivent révéler les atouts du paysage traversé.
- 13. Valoriser un paysage économique et urbain en relation avec son contexte paysager.**
14. Requalifier le paysage des échangeurs et des entrées de bourg majeures.
15. Eviter les saturations visuelles liées aux éoliennes et aux lignes électriques haute tension.
16. Enjeu de mutation paysagère lié à la mise en place du projet d'aéroport.

Porter une attention particulière aux secteurs fragiles :

9. du marais du Haut Brivet pour sa structure paysagère singulière,
10. des abords du canal de Nantes à Brest pour son caractère patrimonial et touristique,
11. du coteau du sillon de Bretagne particulièrement exposé visuellement aux zones très fréquentées et patrimoniales de l'estuaire de la Loire et de la Brière.

Pour en savoir plus sur les enjeux des paysages à l'échelle régionale :

Lien sur les enjeux régionaux

Les enjeux développés sont des pistes de réflexion et d'action pour les acteurs locaux qui retraduisent les enjeux révélés à l'échelle régionale. Ils se traduisent de manière synthétique dans le bloc diagramme ci-dessus.

5.1 Accompagner la pression urbaine pour préserver la qualité des paysages

Globalement, l'enjeu est de contenir la diffusion de l'habitat et de structurer le développement de l'activité aux abords des échangeurs de voie express. Les nouveaux lotissements résidentiels sont très consommateurs en espace, et participent fortement au mitage de territoire et à l'étalement urbain, ce qui conduit à une perte de lisibilité des éléments identitaires du paysage tels que le bocage.



25-E1_Blain44 - Préservation d'une haie pour marquer la limite d'urbanisation (Blain)

Certains secteurs dans l'unité sont plus stratégiques. Il s'agit notamment de définir les limites urbaines et de contenir l'urbanisation future de Blain, Savenay ou Pontchâteau.

- Au Sud-Est, on cherchera à structurer la diffusion urbaine actuelle en limitant les développements futurs en dehors des bourgs.
- Les pôles relais de Treillères- Grandchamp des Fontaines, Savenay et St Etienne de Montluc sont appelés à se renforcer à se structurer davantage.
- La pression urbaine devra particulièrement être maîtrisée au sud-ouest, aux abords de Notre-Dame-des-Landes et des principales infrastructures.

L'enjeu paysager pour ces extensions de bourg est d'optimiser le linéaire de voirie en se greffant davantage sur la trame existante, de favoriser la mixité des fonctions, de traiter les lisières et d'adapter les constructions au contexte local (topographie, matériaux, couleurs, modénature).



25-E2A-EnjeuxVigneuxBgne - Contraste entre les formes urbaines du centre bourg et des extensions pavillonnaires (Vigneux de Bretagne)

Sur les zones rurales ayant subi une forte pression urbaine linéaire, l'enjeu est de parvenir à une meilleure structuration des développements à venir (soit pour retrouver un paysage agricole cohérent soit pour développer un vrai tissu urbain identitaire). Certains secteurs ruraux présentent déjà des signes visibles d'évolution, d'autres apparaissent comme des territoires de projets, notamment susceptibles de subir une mutation du paysage. L'enjeu est sur ces espaces de mener des réflexions pour une structuration sur le long terme qui permettent d'éviter la banalisation des paysages.

- Trouver une limite cohérente à l'urbanisation pour qualifier le passage du paysage urbain au paysage rural.
- Composer avec les formes urbaines des bourgs existants.
- Des secteurs stratégiques de réflexion pour composer le paysage des franges urbaines.
- Recomposer le paysage de l'urbanisation pavillonnaire diffuse en campagne.
- Préserver la continuité paysagère des vallons (Erdre, Gèvres...).

5.2 Valoriser une agriculture qui permet de maintenir les trames bocagères et hydrographiques

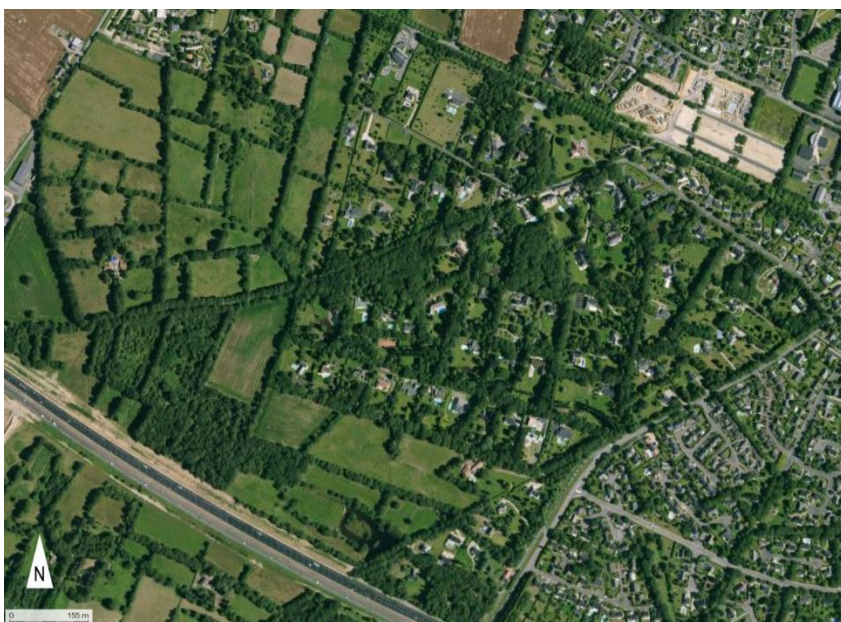
L'un des principaux enjeux est d'assurer le maintien des activités agricoles afin de limiter la déprise agricole et d'enrayer la déstructuration du bocage et ce particulièrement sur les secteurs péri-urbains.

Il faudra chercher à préserver la matrice agricole sur la patrie centrale de l'unité Il s'agit de contrer la perte de lisibilité des formes traditionnelles en limitant :

- La dégradation du bocage et de la trame hydraulique associée (réseau de fossé, mares ruisseaux)
- Le phénomène de mitage urbain,
- L'enfrichement des parcelles agricoles enclavées à l'intérieur des bourgs en développement,
- La perte de lisibilité des formes architecturales traditionnelles et la modification de l'impact de l'habitat rural,
- La dénaturation des ambiances rurales (diversité des extensions bâties agricoles souvent exposées en ligne de crête ou en milieu de coteau).



25-E5Blain44 - Un réseau dense mais fragile de haies sur talus bordées de fossés (Blain)



25-E4A-Sautron - Une trame bocagère remarquable grignotée par l'urbanisation (frange ouest de Sautron)

- Exploiter les dents creuses créées par les développements urbains récents afin de limiter la déprise agricole, d'enrayer la destruction du bocage et chercher à préserver la matrice agricole.
- Freiner la dégradation du bocage et de la trame hydraulique associée (réseau de fossé, mares, ruisseaux) sur lesquelles se structurent le paysage.
- Infléchir les propensions à la dénaturation des ambiances rurales (diversité des extensions bâties agricoles souvent exposées en ligne de crête ou en milieu de coteau).

5.3 Porter une attention particulière aux secteurs fragiles

Le maintien de cette structure paysagère du bocage est d'autant plus stratégique que cette unité relie sur le plan naturel et paysager les marais de Brière, la forêt de Gâvre et les marais de l'Erdre par le val du canal de Nantes à Brest.. Trois secteurs sont plus particulièrement fragiles et nécessitent une attention particulière du fait de leur caractère patrimonial :

- du marais du Haut Brivet pour sa structure paysagère singulière,
- des abords du canal de Nantes à Brest pour son caractère patrimonial et touristique,
- du coteau du sillon de Bretagne particulièrement exposé visuellement aux zones très fréquentées et patrimoniales de l'estuaire de la Loire et de la Brière.



Aire de Loisir et sentier de Bout de Bois le long du canal et de l'Isac (Saffré)

5.4 Accompagner les projets d'infrastructures et d'activités économiques

L'accès des bourgs aux échangeurs des axes majeurs propose aujourd'hui la vision d'un paysage d'entrée de ville dilué en décalage avec la réalité des ambiances de l'unité. En zone rurale, la plantation de bandes végétales denses le long des voies s'est traduite par un effet tunnel vert n'offrant aucune vue sur le paysage environnant. Il y a un véritable enjeu à intervenir sur la qualité de perception des paysages sur ces itinéraires et notamment en insistant sur les secteurs suivants : Le paysage de l'entrée de ville Nord de Nantes, les parcs d'activités situés aux abords de la RN 165, les zones d'activités de Blain et Pontchâteau méritent une meilleure structuration.



25-E7StEtienneMtluc - Structurer les zones d'activités pour en améliorer la perception dans le paysage (Saint Etienne de Montluc)

5.5 Valoriser un paysage économique et urbain en relation avec son contexte paysager



25-E3 Un paysage hybride entre bocage et quartiers pavillonnaires (La Grigonnais)

Il s'agit de maîtriser la pression urbaine (développement des zones d'activités) aux abords des échangeurs de la N 137 et de la N 171. L'objectif est, au-delà-d' économiser l'espace, de travailler davantage l'intégration paysagère et urbaine des futurs parcs d'activité. Cela passe notamment par la mise en place de chartes architecturales et paysagères qui permettraient de :

- traiter les lisières ville/campagne
- Assurer la qualité des façades le long des voies et en frange urbaine
- qualifier l'espace public et gérer les stationnements ou les zones de stockage

En ce qui concerne les projets d'infrastructures (éoliennes, voies nouvelles, aéroport) il y a un véritable enjeu à anticiper les mutations des paysages pour en préserver la structure ou de pas trop l'altérer car elle peut constituer un véritable atout dans la perception et l'intégration de ces équipements.



25-E8-Aéroport - Projet Aéroportuaire (Notre Dame des Landes)

- Des itinéraires majeurs qui doivent révéler les atouts du paysage traversé.
- Valoriser un paysage économique et urbain en relation avec son contexte paysager.
- Requalifier le paysage des échangeurs et des entrées de bourg majeures.
- Eviter les saturations visuelles liées aux éoliennes et aux lignes électriques haute tension.
- Enjeu de mutation paysagère lié à la mise en place du projet d'aéroport.